

#### **4.4 Élaborer et appliquer une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes du secteur Abitibi**

##### 4.4.1 Les objectifs poursuivis

Dans l'élaboration de cette stratégie, l'équipe du projet visait les résultats suivants:

- Identifier le nombre approximatif d'analphabètes sur le territoire Abitibi;
- Identifier les secteurs les plus touchés par l'analphabétisme;
- Identifier les secteurs prioritaires pour orienter l'action;
- Identifier les groupes cibles d'analphabètes.

##### 4.4.2 Les actions mises en place

Depuis le début de l'année 1990, consacrée "Année de l'alphabétisation" à travers le monde, des milliers de statistiques inondaient les journaux quotidiens.

Pour l'élaboration et l'adoption de cette stratégie, les agents d'information et la conseillère pédagogique appuyés du directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi décidaient de

consulter plusieurs documents de statistiques dont ceux publiés par la Commission canadienne pour l'Unesco, l'enquête canadienne commanditée par le groupe de presse "Southam News", les documents statistiques provinciaux de 1982 et 1986 pour identifier, selon le niveau de scolarité, le nombre de personnes adultes de 15 ans et plus ayant moins d'une neuvième année sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

De plus, la consultation d'une étude sommaire de territoire réalisée en 1983 à la commission scolaire par des étudiants universitaires nous fournissait des indications relatives au taux de personnes inscrites au Bien-être social par paroisse et classées selon l'âge et le sexe (Annexe 5 - Tableaux statistiques).

Suite à l'analyse de ces documents, les agents d'information évaluaient approximativement le nombre d'analphabètes répartis sur le territoire en se basant premièrement sur le taux moyen de 10 % identifié dans les documents consultés. La population totale des adultes de 15 ans et plus sur le secteur Abitibi se chiffrait à environ 18 000 personnes adultes, l'évaluation du bassin potentiel d'analphabètes considérait deux critères: la scolarité et le taux de chômage. Un premier calcul effectué considérait l'ensemble de la population adulte de 15 ans et plus ayant moins d'une neuvième année et moins d'une cinquième année.

Cependant, chacun sait que l'analphabétisme voisine les conditions de pauvreté et de sous-développement à travers le monde. Considérant ce facteur important dans le secteur Abitibi, l'équipe du projet en

alphabétisation désirait retenir le taux de chômage comme deuxième critère susceptible d'identifier de façon plus précise le nombre d'analphabètes par secteur.

L'étude des documents statistiques publiés par l'Unesco, des documents statistiques provinciaux de 1982 et 1986 et les résultats d'une étude sommaire de la Commission scolaire Abitibi sur les personnes inscrites au Bien-être social confirmait la nécessité de conserver et considérer également le taux de chômage comme un indice important pour la détermination du bassin potentiel d'analphabètes d'un territoire.

En comparant le taux de chômage des différents secteurs et le niveau de scolarité inférieur nous décelions plus facilement les milieux-cibles analphabètes prioritaires, utiles dans l'orientation des actions de sensibilisation, dépistage et recrutement.

#### 4.4.3 Les observations qui s'en dégagent

Le calcul du taux moyen de 10 % avancé provincielement reflétait en partie la réalité du milieu. Cependant, si l'on considérait les analphabètes complets et fonctionnels présents sur le territoire, la moyenne augmentait facilement à 14 ou 15 % sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

L'élaboration et l'application de cette stratégie permirent à toute l'équipe d'évaluer à plus de 2 000 la population analphabète présente

sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi, de déplorer l'existence d'un seul groupe en alphabétisation depuis 1982 et de la nécessité de se concerter pour diminuer le taux d'analphabétisme actuel et mettre en place une nouvelle structure de services.

#### 4.4.4 Appréciation du vécu de l'action

L'élaboration et l'application d'une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes sur le territoire de la Commissions scolaire Abitibi permirent aux membres de l'équipe du projet en alphabétisation de se familiariser avec les différentes statistiques fédérales et provinciales touchant le niveau de scolarité des adultes de 15 ans et plus et le taux de chômage des canadiens et québécois permettant ainsi d'établir des "corrélations" (sexe, âge) avec le secteur Abitibi, et de brosser un tableau plus dynamique de l'analphabétisme sur le territoire de la commission scolaire et de mieux cibler les secteurs prioritaires.

Le processus d'élaboration et d'application de la stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi fut plutôt terne, technique, ne suscitant qu'un enthousiasme modéré.

Tous les membres de l'équipe confirmèrent cependant l'utilité des statistiques conférant ainsi une certaine crédibilité à l'intérieur d'un projet de recherche.

Selon l'équipe, l'établissement du nombre d'analphabètes dans un milieu donné constitue souvent un critère important pour le financement des organismes gouvernementaux d'où leur importance dans un projet du genre. De plus, l'identification d'un nombre important d'analphabètes dans un secteur donné amène souvent les intervenants à prioriser des secteurs pour la sensibilisation massive en anticipant des résultats à court terme.

#### **4.5 Élaborer et appliquer une stratégie pour identifier les besoins des analphabètes**

##### 4.5.1 Les objectifs poursuivis

La stratégie fut élaborée par l'équipe en fonction des résultats suivants:

- Connaître le nombre de personnes intéressées à entreprendre une démarche d'apprentissage;
- Identifier le genre de formation souhaitée: scolarisante, fonctionnelle ou communautaire;
- Identifier la fréquence des cours par semaine;
- Identifier la structure des cours offerts;
- Identifier la capacité à lire et à écrire des personnes intéressées;

- Identifier le but poursuivi par les personnes intéressées à entreprendre une démarche d'apprentissage.

#### 4.5.2 Les actions mises en place

En avril 1990, l'équipe de réalisation du projet de changement en alphabétisation s'interrogeait à savoir si les services offerts à l'intérieur de la phase sensibilisation correspondaient réellement aux besoins des analphabètes.

Huit groupes formés dans les paroisses depuis le début de la sensibilisation du public totalisant cent dix personnes nous servirent d'échantillonnage pour faire un sondage auprès de ces apprenants.

A partir des résultats obtenus par la sensibilisation des analphabètes, l'équipe du projet alpha procéda à l'élaboration et à l'application d'une stratégie pour connaître les besoins de formation des analphabètes. Une des premières étapes franchies fut celle de bâtir un questionnaire comportant à la fois des éléments de connaissance de la clientèle, de besoins ressentis par les apprenants et de satisfaction ou insatisfaction des services offerts dans les paroisses (Annexe 6 - Sondage auprès de la population analphabète).

Le questionnaire fut ensuite corrigé et préparé pour distribution. Connaissant la grande timidité des analphabètes et leurs difficultés majeures à s'exprimer, les agents d'information proposèrent aux formatrices oeuvrant dans ces nouveaux groupes de se joindre

momentanément à l'équipe pour faciliter l'approche, simplifier l'information relative au sondage, le distribuer et aider les apprenants à le compléter.

Les formatrices acceptèrent d'emblée d'en parler à leurs groupes respectifs, d'expliquer les objectifs poursuivis par le sondage, de son utilité et le complétèrent avec les apprenants.

Les résultats du sondage furent:

1. Au total, 59 apprenant(e)s ont rempli le questionnaire ayant servi au sondage, pour un total de six groupes sur une possibilité de huit.

2. Sexe

Pour l'ensemble des groupes Alpha, on dénombre 28 hommes et 31 femmes, ce qui signifie que notre clientèle est composée à 53 % de femmes, comparativement à 47 % d'hommes.

3. Age

Au point de vue de l'âge, on dénote que 60 % des étudiants sont âgés de 45 ans et plus mais on retrouve quand même 32 % de la clientèle qui est âgée de moins de 34 ans, ce qui démontre assez clairement que le phénomène de l'analphabétisme n'est pas limité qu'aux personnes plus âgées, comme on a souvent tendance à le croire. En détails, voici la répartition des étudiants par groupe d'âge:

10 % des étudiants ont entre 15 - 24 ans  
22 % des étudiants ont entre 25 - 34 ans  
8 % des étudiants ont entre 35 - 44 ans  
29 % des étudiants ont entre 45 - 54 ans  
15 % des étudiants ont entre 55 - 64 ans  
14 % des étudiants ont entre 65 - 74 ans et  
2 % des étudiants ont entre 75 ans ou plus

Comme nous le verrons plus tard au cours de cette analyse, 18 % des apprenant(e)s suivent les cours Alpha comme loisirs et il nous est permis d'avancer que ce pourcentage représente notre clientèle âgée entre 65 ans et plus. A noter, que le groupe de La Sarre est formé de 63 % de gens âgés de moins de 35 ans.

4. État civil

Nos groupes Alpha sont composés de 37 % de personnes célibataires; à 44 % de personnes mariées et l'on y retrouve 4 % de divorcées, 10 % de veuf(ves), 5 % de familles monoparentales.

Dans les paroisses, il y a une proportion de gens mariés plus élevée que dans le cas du groupe de La Sarre où la majorité des participants sont célibataires.

5. Statut social

Un nombre important d'étudiants sont bénéficiaires de l'Aide sociale, soit 36 % du total des participants. A noter que 24 % des étudiants sont des personnes pensionnées (retraité, veuf(ve), etc.) surtout dans les paroisses et 37 % touchent des prestations de la CSST ou de la RAAQ. Voici la répartition en détails:

Travailleur(se) 23 % des participants



Chômeur(se)	14 % des participants
Assisté(e) social(e)	36 % des participants
Pensionné(e)	24 % des participants
Prestataire CSST-RAAQ	3 % des participants

6. Profession

Évidemment, notre sondage nous a démontré qu'un grand nombre des étudiant(e)s sont des personnes au foyer, donc sans profession. Cependant, parmi les étudiant(e)s qui occupent un emploi, voici la liste des emplois répertoriés: journalier, opérateur de machinerie, préposé à la cage dans une mine, couturière, préposé à l'entretien, barbier, préposé aux bénéficiaires, cuisinières, routier, propriétaire de machineries forestières.

La plupart de ces emplois sont des emplois manuels et nécessitent peu de formation.

7. Revenu annuel brut

Les groupes étant composés à 36 % d'assistés sociaux, 24 % de pensionné et 14 % de chômeurs, une bonne partie de nos étudiants vivent sous le seuil de la pauvreté. En fait, 68 % des apprenants touchent un revenu inférieur à 10 000 \$ et 17 % gagnent entre 10 000 \$ et 20 000 \$, ce qui donne donc un total de 85 % des participants dont le revenu annuel se situe sous la barre de 20 000 \$. Enfin, pour compléter les statistiques, 8 % des étudiants gagnent entre 20 000 \$ et 30 000 \$; 5 % entre 30 000 \$ et 40 000 \$ et 2 % gagnent plus de 40 000 \$.

8. Condition de logement

Bien que le revenu annuel des participants aux cours Alpha soit assez bas, 59 % des étudiants sont propriétaires de leur logement, 19 % sont locataires, 67 % demeurent en HLM, 4 % sont chambreur(se)s et finalement 12 % demeurent chez leur parents ou en familles d'accueil.

9. Niveau de scolarité

Sur le plan de la scolarité atteinte, 64 % des apprenants n'ont complété que des études primaires et 32 % sont moins d'une 3<sup>e</sup> année comme scolarité. Enfin, 18 % ont atteint les niveaux de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire mais surtout en IAT. Voici la répartition exacte:

Niveau de scolarité	Pourcentage
0	2 %
1	9 %
2	3 %
3	3 %
4	15 %
5	7 %
6	14 %
7	11 %
8	3 %
9	14 %
10	2 %
11	11 %
12	6 %

10. Objectifs poursuivis

82 % des étudiants en Alpha visent à terminer un cycle d'études (primaires, secondaires, professionnelles), alors que seulement 18 % le font par loisirs. En détails, 22 % désirent terminer leur primaire seulement, 42 % visent à poursuivre et à compléter leur secondaire et 18 % ont pour but de suivre une formation professionnelle.

11. Satisfaction

La formation donnée lors des cours Alpha semble vraiment correspondre aux besoins des étudiants puisque 80 % se sont dits très satisfaits et 18 % satisfaits. Enfin, 2 % de nos étudiants ont mentionné être plus ou moins satisfaits, ce qui représente un cas dans une seule paroisse.

12. Formation de groupe/individuelle

La totalité de nos étudiants ont mentionné préférer suivre les cours en groupe pour les raisons suivantes: possibilité de connaître des gens, échanges d'idées, discussions, moins de stress, travail d'équipe, apprentissage facilité par les explications données aux autres.

13. Passe-temps

La télévision tient le haut du pavé dans la gamme des passe-temps de nos apprenants puisqu'elle touche 68 % des étudiants. Ce qui, par contre, est assez surprenant, c'est que la lecture attire 46 % des étudiants et l'écriture (mots croisés, lettres, etc.), 20 %, 23 % de nos apprenants pratiquent des sports de groupe; 18 % des sports individuels et 25 % écoutent de la musique.

14. Questions d'intérêt général

Seulement 44 % des étudiants croient connaître des personnes dans leur milieu qui seraient intéressées à suivre des cours en français et le soir semble définitivement le moment qui convient le mieux à nos étudiants pour suivre des cours (66 %) quoique pour 44 % des étudiants, le jour conviendrait aussi.

Enfin, le contact individuel et personnel semble le meilleur moyen de rejoindre nos apprenants pour les renseigner sur nos services, le téléphone recevant la faveur de 89 % des gens, suivi du dépliant avec 68 % et enfin le journal avec 46 %. Finalement, une école et un centre communautaire sont les endroits privilégiés par nos étudiants pour suivre leurs cours Alpha, récoltant respectivement 73 % et 53 % de la faveur des étudiants.

L'ensemble des données recueillies par les questionnaires sert de base pour l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

La stratégie fut révisée, corrigée, évaluée et appliquée à l'ensemble du territoire.

#### 4.5.3 Les observations qui s'en dégagent

L'élaboration et l'application de cette stratégie permit à l'équipe du projet en alphabétisation de se questionner sur la nécessité de faire l'analyse des besoins avant d'implanter une nouvelle structure et sur un processus à suivre rapide et peu complexe pour y arriver. Le questionnaire, distribué aux analphabètes par les formatrices, permit d'avoir une vue d'ensemble des besoins des analphabètes; les besoins exprimés à 80 % étaient de l'ordre de recyclage scolaire en vue d'études plus avancées; les autres apprenants désiraient apprendre à lire et à écrire sans fautes et pouvoir se débrouiller davantage, soit dans leur travail ou dans leur vécu quotidien.

L'équipe du projet alpha constatait l'ardeur et la qualité des interventions des formatrices à participer momentanément au projet. Les agents d'information émettaient le désir de les impliquer davantage lors des phases d'implantation et d'expérimentation du mode d'organisation de services.

Les données recueillies par le sondage confirmaient les besoins anticipés au départ et la nécessité de les utiliser comme repères dans l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

#### 4.5.4 Appréciation du vécu de l'action

Les longs échanges, analyses de documents, productions de documents et élaborations de stratégies d'identification des besoins furent l'occasion pour tous les membres de l'équipe du projet en alphabétisation de reconnaître davantage, de faire valoir leurs compétences personnelles de travailler en concertation laissant une place importante pour l'autonomie de chacun.

Tenant compte du fait que les analphabètes désirent souvent exprimer leurs besoins, leur satisfaction ou insatisfaction des services, et que la gêne, la honte et l'insécurité les bloquent et les obligent souvent à demeurer muets, les membres de l'équipe ont su s'allier aux formatrices et mettre à profit le contact précieux et exceptionnel dont bénéficient les formatrices avec les apprenants en les invitant à faire

la liaison avec la clientèle pour l'informer du but du questionnaire, écouter sa réflexion et l'aider à compléter le questionnaire.

Cette collaboration spontanée et indispensable a permis aux membres de l'équipe de voir l'importance d'ajouter des collaborateurs immédiats dans les phases d'implantation et d'expérimentation du projet en alphabétisation.

#### **4.6 Élaborer un mode d'organisation de services en alphabétisation**

##### **4.6.1 Les objectifs poursuivis**

En élaborant et appliquant cette stratégie, l'équipe du projet visait les résultats suivants:

- Inventorier les différents modèles d'organisation des services en alphabétisation reflétant des réalités semblables à celle de notre territoire;
- Dégager des éléments pertinents à l'élaboration d'un mode d'organisation pour notre secteur;
- Élaborer un mode d'organisation de services répondant aux besoins exprimés par le milieu analphabète;
- Apporter des changements à la structure de services actuelle à la Commission scolaire Abitibi;

- Fixer des échéanciers pour la mise en application du mode élaboré.

#### 4.6.2 Les actions mises en place

Depuis 1982, les Services de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Abitibi dispensaient des services en alphabétisation qui s'apparentaient beaucoup à un modèle de type centralisé.

Les Services de l'éducation aux adultes assumaient l'entière responsabilité des services. Leur demande de collaboration aux organismes du milieu était très limitée et surtout ponctuelle et ce, souvent pour des activités de moindre importance telle: distribution de feuillets publicitaires ou communiqués. L'approche utilisée était avant tout scolarisante mais, dans certains cas, qualifiée de fonctionnelle. Cependant, les médias et les organismes étaient rarement utilisés pour faire la sensibilisation de la population et le recrutement des apprenants. Le tout se faisait surtout par contacts téléphoniques. Les objectifs académiques étaient plus ou moins clairs et le matériel utilisé était en grande majorité celui de la Commission scolaire Blainville Deux-Montagnes.

Les étudiants jeunes, autonomes, présents dans les groupes, s'orientaient en grande partie vers le présecondaire, secondaire et secteur professionnel. D'autres, plus âgés, fréquentaient les cours pour y acquérir une plus grande autonomie quotidienne.

Certaines facettes du modèle centralisé, qualifié de plutôt simple à organiser, apportaient une certaine satisfaction aux gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes mais ceux-ci souhaitaient par contre améliorer leur approche auprès de la collectivité et donnaient un mandat en ce sens à la chercheure ouvrant ainsi la porte à un changement gradué au niveau des services en alphabétisation.

A partir de la problématique de la Commission scolaire Abitibi et de l'analyse d'approches en alphabétisation et de différents modes d'organisation de services offerts aux populations analphabètes, dans des commissions scolaires similaires, l'équipe du projet de changement en alphabétisation étudiait les différentes sortes de modes d'organisation possibles en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

L'intervention en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi pouvait être à la fois scolarisante visant un objectif de recyclage des connaissances de base en vue du passage au niveau présecondaire et secondaire pour les apprenants et fonctionnelle orientée plutôt vers une acquisition d'habiletés de base en lecture, écriture et calcul pour les analphabètes soucieux de leur autonomie quotidienne dans une société industrialisée et technologique.

Dans l'intervention scolarisante, les analphabètes autonomes et conscients de leur handicap intellectuel s'inscrivaient, la plupart du temps, volontairement sans qu'il y ait nécessairement sensibilisation dans leur entourage. Cependant, les analphabètes fonctionnels



devaient être sensibilisés davantage pour que la décision d'entreprendre une démarche d'apprentissage soit prise. Ces personnes insécures devaient également bénéficier des services de relation d'aide à l'intérieur d'une approche globale.

Cette approche comportait une phase de pré-alphabétisation, visant uniquement le recrutement des analphabètes, une phase alphabétisation présentant une approche pédagogique scolarisante centrée sur l'acquisition de connaissances et la post-alphabétisation où l'on constatait souvent le passage des apprenants au secondaire. C'était en quelque sorte l'aboutissement de la période d'alphabétisation.

Les analphabètes bénéficiant d'alphabétisation fonctionnelle pouvaient sans restriction manifester un intérêt pour poursuivre leur apprentissage au niveau secondaire et y accéder. L'alphabétisation fonctionnelle s'avérait alors le complément à l'alphabétisation scolarisante permettant aux individus de s'intégrer aussi socialement dans leur milieu.

Suite à l'étude de différentes approches possibles, l'équipe du projet suggérait aux gestionnaires d'opter pour un modèle de service de type associatif parce que tout au long de la sensibilisation en général, la collaboration des organismes communautaires était apparue comme un point fort et que présentement, compte tenu du manque de ressources humaines matérielles, financières et du manque de temps, d'énergie et de ressources humaines pour créer des comités locaux, l'élaboration, l'application et l'implantation d'un véritable modèle décentralisé était

impossible à court terme mais envisageable à long terme parce que si les services dans les paroisses prenaient rapidement de l'expansion, il deviendrait impossible de tout gérer à partir des Services de l'éducation aux adultes, l'organisme devrait viser la prise en charge des services en alphabétisation par les collectivités.

Cependant, l'adoption d'un modèle associatif par les gestionnaires à court terme devait être conditionnelle à l'engagement annuel d'un agent d'information qui travaillerait en étroite collaboration avec les organismes du milieu à la sensibilisation de la population en général et à l'implantation graduelle du nouveau modèle associatif, pour éviter un déséquilibre important au sein de l'organisme scolaire.

Suite à l'analyse des modèles associatif et décentralisé, l'équipe du projet de changement en alphabétisation élaborait un modèle associatif en conservant l'idée de la décentralisation des services en alphabétisation à long terme, favorisant la prise en charge par le milieu.

### MODELE ASSOCIATIF RETENU

#### 1. Caractéristiques:

Dans le modèle associatif retenu en référence au modèle de la Commission scolaire des Mille-Iles, les Services de l'éducation aux adultes seront les initiateurs du projet mais ils devront s'associer à

d'autres organismes sociaux et communautaires pour certaines étapes du projet dont la sensibilisation. L'approche sera à la fois "scolarisante, fonctionnelle et globale".

Au cours de la phase pré-alpha, la commission scolaire s'associera à des organismes du milieu pour sensibiliser, non seulement la population en général, mais également d'autres organismes pour les inciter à faire du recrutement. La commission scolaire utilisera les organismes impliqués et les bénévoles pour faire un recrutement. La conseillère pédagogique et le directeur de centre s'occuperont de la formation des groupes, de l'engagement de ressources humaines suffisantes, de l'accueil des apprenants, du matériel d'apprentissage individualisé.

En phase alpha, la conseillère pédagogique s'occupera de faire le suivi pédagogique de chacun des étudiants mensuellement et de trouver des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des apprenants en difficulté et apporter un support aux formatrices qui travailleront avec ces groupes. Le matériel pédagogique utilisé par l'apprenant sera basé sur le programme en alphabétisation publié par le ministère, inspiré des situations de vie quotidiennes et offert gratuitement par la Commission scolaire Abitibi qui financera également les activités pédagogiques de groupe. Les cours se donneront généralement dans les écoles des paroisses ou les salles paroissiales. Au niveau de la post-alpha: les apprenants pourront s'orienter vers le secondaire en formation générale d'abord puis en formation professionnelle pour y apprendre un métier si leur capacité d'apprentissage le permet.

D'autres apprenants pourront se limiter à un apprentissage de base en français et calcul et s'en servir dans leur travail ou vécu quotidien. Nous tenterons de recruter des analphabètes dans plusieurs classes de la société: assistés-sociaux, chômeurs, ouvriers spécialisés, contracteurs, femmes au foyer, personnes retraitées, accidentés du travail, drop out.

## 2. Avantages:

L'association avec les organismes du milieu nous permettra de pénétrer plus facilement dans les milieux défavorisés et d'y recruter des analphabètes difficiles à atteindre.

L'association des organismes et bénévoles sera avantageuse financièrement pour les Services de l'éducation aux adultes parce qu'elle bénéficiera de beaucoup de bénévolat ce qui permettra une sensibilisation plus efficace des analphabètes.

## 3. Inconvénients:

L'inconvénient majeur sera le recrutement continu de bénévoles. Sans vouloir payer des personnes pour faire de la sensibilisation, les Services de l'éducation aux adultes devront envisager à moyen terme l'élaboration d'une stratégie pour susciter l'intérêt dans la population à devenir bénévoles et collaborateurs comme: souper de groupe de bénévoles, reconnaissance officielle de services, publication dans les

journaux locaux, rencontre de tous les bénévoles au centre administratif avec réception en guide de remerciements.

#### 4. Conditions d'efficacité: définition des rôles des intervenants

Pour faciliter l'entente et une compréhension commune des actions privilégiées, certaines conditions seront importantes à clarifier avec les organismes.

Rôles: Les organismes ou bénévoles devront s'occuper uniquement de la sensibilisation, du dépistage et du recrutement des analphabètes. Les Services de l'éducation aux adultes engageront les formatrices, s'occuperont de leur rémunération, des besoins matériels et pédagogiques et procéderont à l'inscription gratuite des apprenants. Les Services de l'éducation aux adultes feront connaître à toute la population le nom du ou de la conseiller(ère) pédagogique responsable du dossier alphabétisation.

Le rôle de la conseillère pédagogique consistera à supporter les organismes bénévoles, engager et supporter la formatrice, favoriser l'application du programme de base d'intervention sur mesure, conseiller les formateurs(trices) dans l'intervention pédagogique, rencontrer les groupes régulièrement, s'intéresser aux problèmes internes de groupes qui surgiront, évaluer les interventions des organismes dans leurs milieux respectifs et faire le suivi pédagogique de chacun des étudiants, organiser des sessions de formation des formateurs, favoriser l'émergence d'idées nouvelles en pédagogie et

l'échange de matériel pédagogique. Le formateur(trice) devra structurer l'ensemble des interventions pédagogiques dans la phase alpha et établir une relation d'aide avec l'apprenant dans son apprentissage pour fixer ses acquis, ses besoins, ses aspirations, ses aptitudes, pour fixer ses objectifs réalisables, pour établir son projet éducatif, son plan de formation, son plan de suivi, pour faire face aux difficultés rencontrées, pour modifier ses objectifs, son orientation, pour évaluer les acquis, pour identifier les apprentissages les plus significatifs.

De plus, le formateur(trice) devra être à l'écoute des besoins des apprenants, élaborer ou sélectionner le matériel pédagogique, impliquer le groupe dans les décisions qui concerneront la démarche d'apprentissage, permettre au groupe d'exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction lors de l'évaluation, déceler des problèmes d'apprentissages, évaluer les acquis. La conseillère pédagogique et les formatrices se rencontreront toutes les trois semaines selon un calendrier établi en septembre pour faire l'évaluation des acquis des apprenants en fonction des objectifs à privilégier le mois suivant.

Nous présenterons dans les pages suivantes le plan d'opérationnalisation du modèle associatif retenu.

**Plan d'action pour l'année 1990-1991**

Activités à réaliser

Échéancier	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	Responsable
Août 1990	<u>Pré-alpha:</u> recrutement des analphabètes par le calendrier des activités du Service de l'éducation des adultes		Conseillère pédagogique porteur du dossier alpha
Sept. 1990	<u>Alpha:</u> Approche pédagogique scolarisante basée sur un programme d'acquisition de connaissances de base		Conseillère pédagogique et formatrices
Oct. 1990	Début des cours en alphabétisation		
Janv. 1990		<u>Pré-alpha:</u> Planification d'un plan de sensibilisation annuel de la population en général et des milieux-cibles analphabètes	Directeur de centre, conseillère pédagogique et agents d'information

Activités à réaliser

Échéancier	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	Responsable
Fév. 1991		Implantation du plan de sensibilisation de la population en général et recrutement de la clientèle	Agents d'information et conseillère pédagogique
Avril 1991		<u>Alpha</u> : Début de cours en alphabétisation dans les paroisses en collaboration avec les organismes	Formatrices et conseillère pédagogique
Mai 1991	Évaluation des activités annuelles en Alpha		Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information et formatrices



**PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 1991-1992**

Activités à réaliser

ÉCHÉANCIER	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	RESPONSABLE
Août 1991	<u>Pré-alpha:</u> Recrutement des analphabètes par le calendrier des activités des Services de l'éducation aux adultes	<u>Pré-alpha:</u> Sensibilisation du public et des analphabètes et sensibilisation des organismes gouvernementaux	Agent d'information



Activités à réaliser

ÉCHÉANCIER	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	RESPONSABLE
Janv. 1992	<p><u>Pré-alpha:</u> Planification d'un plan de sensibilisation en général et des milieux-cibles analphabètes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début des cours en alphabétisation à temps partiel et à temps complet</li> <li>- Formation de l'équipe de formateurs, formatrices</li> <li>- Planification du suivi mensuel des apprenants</li> </ul>	
Début mai 1992	Évaluation de l'année en alphabétisation		Conseillère pédagogique et formatrices
Fin mai 1992	Évaluation de l'ensemble du projet		Directeur de centre, conseillère, agents et formatrices

#### 4.6.3 Les observations qui s'en dégagent

La démarche entreprise pour élaborer et appliquer un nouveau mode d'organisation des services en alphabétisation a permis aux gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes d'émettre leurs opinions, perceptions et commentaires quant au changement envisagé par l'équipe d'intervenants du projet Alpha dans la structure des services existants. Les membres de l'équipe du projet Alpha ont dû définir les objectifs visés par un tel changement en fonction des besoins identifiés par la population analphabète du territoire.

Reconnaissant la vaste étendue du territoire, la spécificité des secteurs et désirant respecter la structure existante, les membres de l'équipe du projet Alpha se sont entendus pour échelonner l'implantation du nouveau mode d'organisation des services en alphabétisation sur une période de deux ans respectant ainsi le rythme de chacun des participants et gestionnaires dans le changement.

Le choix du modèle à développer en concertation avec les organismes du milieu a représenté pour les membres de l'équipe du projet Alpha, une occasion de se faire connaître avantageusement au sein de la population et de créer des liens avec les collaborateurs favorisant ainsi le recrutement de la population cible.

La participation du directeur de centre au sein de l'équipe comme gestionnaire a grandement facilité l'élaboration et l'adoption du nouveau mode d'organisation de services en alphabétisation à la

Commission scolaire Abitibi en utilisant son pouvoir administratif pour autoriser le financement nécessaire.

#### 4.6.4 Appréciation du vécu de l'action

Les six mois consacrés à l'élaboration et à l'adoption d'un mode d'organisation des services en alphabétisation furent ponctués d'hésitations, de surprises, d'étonnement, de découragement et d'espoir.

L'équipe du projet entrevoyait au départ de mettre en place une structure de services décentralisée. Cependant, au fur et à mesure que la sensibilisation se déroulait et donnait des résultats, l'équipe était forcée de modifier ses orientations de départ.

La participation des organismes sociaux et communautaires dans le projet initial décentralisé était minimisée et, à notre grande surprise, les organismes communautaires et locaux s'offraient davantage pour travailler en concertation avec les Services de l'éducation aux adultes. Puis, les contacts réguliers avec la population en général permettait, pour une première fois, d'établir une véritable communication entre les services éducatifs pour les adultes et la population en général.

Les personnes rencontrées lors des soirées d'informations doutaient sérieusement de notre volonté de s'impliquer véritablement dans le milieu prétextant qu'il y avait déjà eu des offres du genre dans le passé et que rien n'avait bougé. Le respect des engagements des

gestionnaires de l'éducation des adultes et la volonté de se rapprocher et être à l'écoute des besoins de la population contribuèrent à établir à nouveau la crédibilité des gestionnaires Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. La multiplication des interventions de toute sorte telles: visite de groupes d'âge d'Or, fermières, employés à la pause-santé, souper de groupes sociaux, augmentait la clientèle rapidement.

Les gens avaient peine à croire que les cours se donneraient chez eux et lorsque ce fut une réalité dans quelques paroisses, l'information se diffusait rapidement partout et les demandes d'inscriptions parvenaient en grand nombre au bureau de la conseillère pédagogique.

L'idée de décentraliser les services par les Services de l'éducation aux adultes en se joignant aux organismes du milieu semble excellente à court terme et l'augmentation grandissante des inscriptions, le prouve grandement.